



ASIP – Asti Est
Parisien (75) -
Asnières (92) -
Celle Saint Cloud
(92) - Chanteloup
les Vignes (78) -
Clichy sous Bois
(93) - Colombes
(92) - Dourdan
(91) - Ecquevilly
(78) - Fontenay le
Fleury (78) -
Gagny (92) -
Houilles (78) -
Issy les
Moulineaux (92) -
Les Ulis (91) -
Mantes-la-Jolie
(78) - Marly le Roi
(78) - Saint
Germain en Laye
(78) - Sartrouville
(78) - Sèvres (92) -
Vanves (92) -
Viroflay (78) -
Amiens (80) -
Saint Quentin (02)
- Alençon (61) -
Caen (14) - Elbeuf
(76) - Flers (61) -
Le Havre (76) -
Petit-Quevilly (76)
- Vernon (27) - La
Roche sur Yon
(85) - Morlaix (29)
- Nantes (44) - St
Brieuc (22) -
Bordeaux (33) -
Pessac (33) -
Montpellier (34) -
Perpignan (66) -
Villefranche de
Rouergue (12) -
Clermont-Ferrand
(63) - Dijon (21) -
Orléans (45) - Aix
en Provence (13) -
Arles (13) - Fréjus
(83) - Martigues
(13) - Nice (06) -
Nîmes (30) -
Vence (06) -
Faverges (74) -
Montélimar (26) -
Romans (26) -
Valence (26) -
Crest (26) -
Vienne (38) -
Voiron (38) -
Chalon sur Saône
(71) - Colmar (68)
- Verdun (55)

Paris, le 14 mars 2011

Cher-e-s Ami-e-s, cher-e-s camarades,

Nous avons le plaisir de vous inviter à la prochaine formation organisée par la
Commission Séjour Europe sur :

Le droit à la protection sociale des vieux migrants

Samedi 2 avril 2011 de 14h à 18h

Intervenant : Antoine Math, CATRED

dans les locaux de la FASTI
58 rue des Amandiers
75020 Paris

Métro : lignes 2 ou 3, station : Père Lachaise

Nous vous invitons à venir avec les cas ou les situations problématiques que vous
auriez pu rencontrer dans le cadre de vos permanences juridiques.

Par ailleurs, n'oubliez pas de me confirmer votre présence à com.sejour@fasti.org
ou par téléphone au 01 58 53 58 50.

Salutations amicales et solidaires,

La Commission Séjour-Europe

*P.S. : Nous vous rappelons que la FASTI prend en charge les frais de transport et d'hébergement des
participant-e-s à hauteur de 2 personnes par ville (merci de vous assurer les tarifs les moins onéreux).*



Fédération des Associations de Solidarité avec les Travailleur-se-s Immigré-e-s

PROGRAMME

Samedi 2 avril 2011 de 14h à 18h

Le droit à la protection sociale des vieux migrants

1. Introduction

- la protection sociale en France
- les obstacles rencontrés par les étrangers et par les vieux migrants
- la hiérarchie des normes et les textes internationaux

2. La protection sociale des étrangers : les points clé

- nationalité
- résidence en France
- régularité du séjour
- ancienneté de présence
- domiciliation postale/administrative

3. Pensions de retraites, minimum vieillesse (ASPA), minimum invalidité (ASI)

4. Les recours